

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 19 décembre 2023

Point 4.2.3 de l'ordre du jour

Délibération
n° 186-2023
Point 4.2.3

Présentation des protocoles transactionnel passés par la DPI sur l'année 2023

EXPOSE DES MOTIFS :

Afin de favoriser la résolution amiable des litiges, la circulaire du 7 septembre 2009 relative au recours à la transaction pour la prévention et le règlement des litiges portant sur l'exécution des contrats de la commande publique, NOR : ECEM0917498C) a fortement incité les personnes publiques à recourir au mécanisme de la transaction notamment ans le cadre de l'exécution des contrats publics et des marchés publics de travaux en particuliers.

Le gouvernement a, de plus, incité les personnes publiques, à prendre en compte par le biais de ce type d'acte juridique les conséquences dues à la pandémie de COVID 19 (fermeture des chantiers, difficultés rencontrées par certaines entreprises, hausse du coût des fournitures...).

Les transactions présentées visent pour la plupart à prendre en compte l'allongement de la durée de travaux du fait de la nécessité de réaliser des travaux supplémentaires

La Direction du patrimoine immobilier a ainsi en 2023 notifié toute une série de protocole transactionnel en veillant à respecter le principe de bonne gestion des deniers publics (cf tableau joint).

Conformément à l'article L.712-3 du code de l'éducation, le conseil d'administration a délégué cette compétence au président de l'Université de Strasbourg par délibération du 7 juin 2022 (point 4.5.2). Le Président rend compte au conseil d'administration.

Rapporteur : Nicolas MATT, VP Patrimoine
Daniel JOLIVALT

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	28
Nombre de voix pour	25
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	3
Ne participe pas au vote	0

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg prend acte de la conclusion et la notification de l'ensemble des protocoles transactionnels passés par la Direction du Patrimoine Immobilier de l'Université de Strasbourg.

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 20 décembre 2023

La Directrice générale des services

A handwritten signature in dark ink, consisting of a large, stylized initial 'V' followed by a horizontal line extending to the right.

Valérie GIBERT

Recapitulatif protocoles transactionnels DPI année 2023

TITULAIRE	ACCORD-CADRE/OPERATION CONCERNES	DATE DE NOTIFICATION DU PROTOCOLE
Groupement Maitrise d'œuvre VURPAS	Restructuration du Patio	16/02/2023
Groupement Maitrise d'œuvre VURPAS	Réhabilitation de la Manufacture des Tabacs	16/02/2023
AXIMA CONCEPT	Construction du STUDIUM	10/03/2023
WEREYSTENGER	Réhabilitation du bâtiment de ZOOLOGIE	19/04/2023
ATIEP	Construction du Centre de Recherche en Biomédecine de Strasbourg (CRBS)	en cours de notification
SOFRADI	Construction du STUDIUM	19/07/2023
AC ENVIRONNEMENT	Accord-cadre repérage amiante & plomb	21/06/2023
MOBIDECOR	Construction du STUDIUM	02/05/2023
SPIE BUILDING SOLUTIONS	Travaux de séparation de la tour et la barre de Chimie	20/06/2023
MADER	Construction du STUDIUM	12/10/2023
SPIE BATIGNOLLES EST	Construction d'un centre de physique quantique (CESQ)	18/10/2023
Groupement Maitrise d'œuvre Agence LOTT	Construction du STUDIUM	28/11/2023